Prestations supplémentaires destinées au DIP

Aides financières pour les fêtes scolaires

Fêtes diverses durant l'année

Les écoles peuvent soumettre une demande de subvention pour financer tout ou partie d'une fête ou manifestation scolaire. Si elle est acceptée, la subvention est versée uniquement sur le compte de l'école contre présentation des documents requis (formulaires, justificatifs des dépenses, etc.)

Fêtes à thèmes (Escalade, Noël, jubilé, etc.)

La demande de subvention, munie d'un budget détaillé et accompagnée de devis, peut être adressée à anne.beguin@geneve.ch pour étude.

La décision d'octroi et les documents requis sont transmis par courrier signé par Mme Christina Kitsos, Maire de la Ville de Genève.

Spectacles impliquant toute l'école

Les spectacles impliquants toute l'école, comprenant la présence des parents et des partenaires scolaires, peuvent faire l'objet d'un soutien financier exceptionnel de 1'500 CHF maximum par événement (location sono, technicien, sécurité), en fonction de la disponibilité financière.

En cas de recherche de lieux, hors des établissements scolaires ou salles du DIP, vous pouvez contacter la Gérance municipale de la Ville de Genève (GIM) possède plusieurs salles communales mises à disposition : Louer une salle en Ville de Genève | Ville de Genève - Site officiel

Ces salles sont très demandées en période de fin d'année scolaire, il est conseillé de vérifier leur disponibilité suffisamment à l'avance.

Le Service de l'enfance (SDEN) peut soutenir les demandes de location en favorisant le lien avec la GIM, dans la mesure des disponibilités des salles.

Fêtes décentralisées de fin d'année scolaire

Dès le mois de février, le SDEN adresse aux écoles un courriel accompagné d'un formulaire d'inscription pour les fêtes décentralisées.

Les écoles inscrites reçoivent une fiche technique à compléter, à laquelle elles peuvent joindre une demande de subvention (cf. « *Organisation de fêtes décentralisées : procédure et informations générales* »).

Fête des écoles : frais de cortège

Le SDEN entre en matière pour une aide financière aux dépenses liées aux bricolages réalisés sur le thème de la Fête des écoles.

Les demandes, accompagnées des justificatifs de dépenses, sont regroupées par le secrétariat de l'école et adressées, en une seule fois, à anne.beguin@geneve.ch.

Recommandations

Nous vous invitons à favoriser, autant que possible, le recours aux entreprises locales dans vos dépenses et dans la sélection de vos prestataires**.**

Les commandes émanant de site en ligne peu recommandables en raison de pratiques douteuses, de risques de contrefaçon ou de sécurité (ex. Avito, DHgate, Wish, AliExpress, Temu, Shein) ne sont pas acceptées.

Renseignements : anne.beguin@geneve.ch